



**TROISIÈME RAPPORT**  
**DU**  
**COMITÉ PERMANENT**  
**DE LA**  
**POLITIQUE ÉCONOMIQUE**

Deuxième session  
de la 60<sup>e</sup> législature  
du  
Nouveau-Brunswick

le 24 novembre 2022

**COMPOSITION DU COMITÉ**

M. Ames, président  
M<sup>me</sup> Conroy, vice-présidente  
M<sup>me</sup> Bockus  
M. Turner  
M. Wetmore  
M<sup>me</sup> S. Wilson

M. Dawson  
M. D'Amours  
M. Bourque  
M. Legacy  
M. Arseneau

le 24 novembre 2022

Assemblée législative  
du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son troisième rapport.

Le comité se réunit le 23 novembre 2022 et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement :

- 6, *Loi concernant la Loi sur les procurations durables et la Loi sur les testaments ;*
- 17, *Loi sur la communication de renseignements aux fins de protection contre la violence entre partenaires intimes.*

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,

---

Richard Ames, député